

Etienne GERBER  
8, rue Lekain  
75016 - PARIS

Philippe GUILLARD  
107, boulevard Raspail  
75006 - PARIS

## MASTRAD

Société Anonyme  
Au capital de 884.128,84 Euros

32 bis/ 34, boulevard de Picpus  
75012 - PARIS

RCS PARIS 394 349 773

\*\*\*\*\*

## COMMISSARIAT AUX COMPTES

sur

LA SITUATION INTERMEDIAIRE ARRETEE LE 31 DECEMBRE 2015

\*\*\*\*\*

RAPPORT SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

ANNEXES

Le 15 avril 2016

MASTRAD S.A.

Société Anonyme  
Au capital de 884.128,84 Euros

32 bis/ 34, boulevard de Picpus  
75012 - PARIS

RCS PARIS 394 349 773

**RAPPORT DES COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS**

**Période du 1er juillet 2015 au 31 décembre 2015**

A la suite de la demande qui nous a été faite et en notre qualité de commissaires aux comptes de la société MASTRAD, nous avons effectué un audit des comptes consolidés intermédiaires de la société MASTRAD relatifs à la période du 1<sup>er</sup> juillet 2015 au 31 décembre 2015, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes consolidés intermédiaires ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration.

Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes consolidés.

\* \* \*

## OPINION SUR LES COMPTES SEMESTRIELS

Nous avons effectué cet examen selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives.

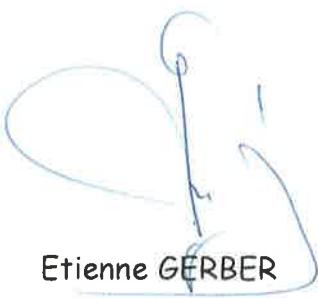
Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Sur la base de notre audit, nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée entre le 1<sup>er</sup> juillet 2015 et le 31 décembre 2015, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cette période.

Fait à Paris,  
Le 15 avril 2016



Etienne GERBER  
Commissaire aux comptes  
Membre de la Compagnie de Paris



Philippe GUILLARD  
Commissaire aux comptes  
Membre de la Compagnie de Paris

## **ANNEXES**

# Annexe des comptes consolidés

31/12/2015

**GROUPE MASTRAD**

32 bis- 34 boulevard de Picpus  
75012 PARIS

# SOMMAIRE

---

Note préalable : L'ensemble des données mentionnées dans les documents de synthèse consolidés est exprimé en milliers d'euros.

1. BILAN CONSOLIDÉ .....	5
2. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ .....	6
3. TABLEAU DE FINANCEMENT PAR L'ANALYSE DES FLUX DE TRÉSORERIE .....	7
4. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES – PART DU GROUPE .....	8
5. REFERENTIEL COMPTABLE, MODALITES DE CONSOLIDATION, METHODES ET REGLES D'EVALUATION....	9
5.1. REFERENTIEL COMPTABLE .....	9
5.2. MODALITES DE CONSOLIDATION .....	9
5.2.1. METHODES DE CONSOLIDATION .....	9
5.2.2. METHODES DE CONVERSION DES OPERATIONS EN DEVISES .....	9
5.2.3. ECARTS D'ACQUISITION .....	10
5.2.4. DATES DE CLOTURE DES EXERCICES DES SOCIETES CONSOLIDÉES .....	10
5.3. METHODES ET REGLES D'EVALUATION .....	10
5.3.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	10
5.3.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	11
5.3.3. CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT .....	12
5.3.4. IMMOBILISATIONS FINANCIERES.....	12
5.3.5. STOCKS ET TRAVAUX EN-COURS .....	12
5.3.6. CREANCES ET DETTES.....	12
5.3.7. TRESORERIE ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT .....	12
5.3.8. SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT.....	13
5.3.9. IMPOTS SUR LES BENEFICES .....	13
5.3.10. PROVISIONS.....	13
5.3.11. ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET PRESTATIONS ASSIMILEES .....	13
5.3.12. DISTINCTION ENTRE RESULTAT EXCEPTIONNEL ET RESULTAT COURANT.....	14
5.3.13. RESULTAT PAR ACTION.....	14

6. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE .....	15
6.1. ACTIVITE.....	15
6.2. CONTINUITÉ D'EXPLOITATION .....	15
7. PERIMETRE DE CONSOLIDATION.....	16
7.1. SECTEURS D'ACTIVITE .....	16
7.2. VARIATION DE PERIMETRE AU 31/12/2015.....	16
7.3. ORGANIGRAMME AU 31/12/2015 .....	16
7.4. LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES.....	17
8. COMPARABILITE DES COMPTES .....	18
8.1. CHANGEMENTS COMPTABLES ET D'EVALUATION.....	18
8.2. COMPARABILITE DES COMPTES .....	18
9. EXPLICATION DES COMPTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT ET DE LEURS VARIATIONS.....	19
9.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	19
9.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	20
9.3. IMMOBILISATIONS FINANCIERES .....	20
9.4. STOCKS ET EN-COURS.....	21
9.5. VENTILATION DES CREANCES PAR ECHEANCE .....	21
9.6. DEPRECIACTION DE L'ACTIF CIRCULANT ET DES VMP .....	22
9.7. CAPITAUX PROPRES .....	22
9.7.1. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL.....	22
9.8. PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES .....	22
9.9. IMPOTS DIFFERES.....	23
9.10. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES .....	24
9.10.1. NATURE ET ECHEANCE DES EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES .....	24
9.10.2. VENTILATION PAR PRINCIPALES DEVISES .....	24
9.10.3. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX.....	24
9.10.4. DETTES COUVERTES PAR DES SURETES REELLES .....	24
9.11. AUTRES PASSIFS A COURT TERME .....	24
9.12. ENGAGEMENTS HORS-BILAN .....	25
9.12.1. ENGAGEMENTS DONNES.....	25

9.12.2. ENGAGEMENTS REÇUS .....	25
9.13. AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS .....	25
9.14. RESULTAT FINANCIER .....	26
9.15. RESULTAT EXCEPTIONNEL .....	26
9.16. IMPOT SUR LES BENEFICES .....	27
9.16.1. ANALYSE DE L'IMPOT SUR LES SOCIETES: .....	27
9.16.2. PREUVE D'IMPOT.....	27
9.17. EFFECTIF.....	28
10. AUTRES INFORMATIONS.....	28
10.1. IMMOBILISATIONS .....	28
10.1.1. VENTILATION DES IMMOBILISATIONS PAR SECTEUR D'ACTIVITE .....	28
10.1.2. VENTILATION DES IMMOBILISATIONS PAR ZONE GEOGRAPHIQUE .....	28
10.2. CHIFFRE D'AFFAIRES .....	29
10.2.1. REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITE.....	29
10.2.2. REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONE GEOGRAPHIQUE.....	29
10.3. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE .....	30
10.4. DIRIGEANTS.....	30
10.5. INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES .....	30
10.6. ENTITES AD HOC .....	30
10.7. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	30

# 1. Bilan consolidé

ACTIF (En milliers d'euros)	31/12/2015	30/06/2015	Note n°
<b>Actif immobilisé</b>	<b>2 106</b>	<b>1 776</b>	
Ecarts d'acquisition			<b>9.1</b>
Immobilisations incorporelles	357	337	<b>9.1</b>
Immobilisations corporelles	1 062	1 141	<b>9.2</b>
Immobilisations financières	687	297	<b>9.3</b>
<b>Actif circulant</b>	<b>8 309</b>	<b>9 423</b>	
Stocks et en-cours	4 073	4 374	<b>9.4</b>
Clients et comptes rattachés	1 579	1 841	<b>9.5</b>
Autres créances et comptes de régularisation	1 459	2 250	<b>9.6</b>
Valeurs mobilières de placement	830	764	
Disponibilités	368	194	
<b>TOTAL</b>	<b>10 414</b>	<b>11 198</b>	

PASSIF (En milliers d'euros)	31/12/2015	30/06/2015	Note n°
<b>Capitaux propres (part du groupe)</b>	<b>4 109</b>	<b>4 824</b>	
Capital	884	884	<b>9.7</b>
Primes	7 948	7 948	
Réserves et résultat consolidé	(4 082)	(3 372)	
Ecarts de conversion	(641)	(636)	
<b>Intérêts minoritaires</b>			
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>193</b>	<b>267</b>	<b>9.8</b>
<b>Dettes</b>	<b>6 113</b>	<b>6 107</b>	
Emprunts et dettes financières	1 347	1 874	<b>9.10</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	3 434	3 107	
Autres dettes et comptes de régularisation	1 332	1 126	<b>9.11</b>
<b>TOTAL</b>	<b>10 414</b>	<b>11 198</b>	

## 2. Compte de résultat consolidé

(En milliers d'euros)	31/12/2015	31/12/2014	Note n°
	(6 mois)	(6 mois)	
Chiffre d'affaires	7 508	12 043	<b>10.2</b>
Autres produits d'exploitation	320	374	
Achats consommés	(4 187)	(5 768)	
Charges de personnel	(1 516)	(2 988)	
Autres charges d'exploitation	(2 421)	(3 277)	
Impôts et taxes	(84)	(126)	
Dotations aux amortissements et aux provisions	(365)	(417)	<b>9.13</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(746)</b>	<b>(160)</b>	
Charges et produits financiers	20	(233)	<b>9.14</b>
<b>Résultat courant des entreprises intégrées</b>	<b>(726)</b>	<b>(393)</b>	
Charges et produits exceptionnels	75	(171)	<b>9.15</b>
Impôts sur les résultats	44	199	<b>9.16</b>
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>	<b>(607)</b>	<b>(365)</b>	
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	(103)	0	
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	0	0	
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>(710)</b>	<b>(366)</b>	
Intérêts minoritaires	0	(283)	
<b>Résultat net (part du groupe)</b>	<b>(710)</b>	<b>(83)</b>	
Résultat par action	(0,11)	(0,01)	
Résultat dilué par action	(0,11)	(0,01)	

### 3. Tableau de financement par l'analyse des flux de trésorerie

(En milliers d'euros)	31/12/2015	31/12/2014
	(6 mois)	(6 mois)
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE</b>		
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREGES	(710)	(82)
Part des minoritaires dans le résultat des sociétés intégrées	0	(283)
Quote part dans résultat des sociétés en équivalence	103	0
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREGES (part du groupe et minoritaires)	(607)	(365)
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
- Amortissements et provisions	41	(470)
- Variation des impôts différés	(17)	(107)
- Plus-values de cession, nettes d'impôt	0	584
<b>MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT DES SOCIETES INTEGREGES</b>	<b>(582)</b>	<b>(358)</b>
<b>VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIE A L'ACTIVITE</b>	<b>1 892</b>	<b>626</b>
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>1 310</b>	<b>268</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations	(634)	(219)
Cession d'immobilisations	90	31
Trésorerie nette sur acquisitions et cessions de filiales	0	0
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>(545)</b>	<b>(188)</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>		
Augmentations de capital en apports	0	0
Dividendes versés aux actionnaires	0	0
Emissions d'emprunts	0	939
Remboursements d'emprunts	(104)	(968)
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>(104)</b>	<b>(29)</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>		
Trésorerie d'ouverture	(462)	1 273
Trésorerie de clôture	201	1 355
Incidence des variations de cours des devises	2	31

## 4. Variation des capitaux propres – part du groupe

(En milliers d'euros)	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Ecart de conversion	Total des capitaux propres
Situation à la clôture 30/06/14	884	7 948	3 235	(4 430)	(238)	7 399
Affectation du résultat 30/06/14			(4 430)	4 430		
Résultat 31/12/2014				(83)		(83)
Ecart de conversion					19	19
Variation du capital et primes						
Situation à la clôture 31/12/14	884	7 948	(1 195)	(83)	(219)	7 336

Situation à la clôture 30/06/15	884	7 948	(1 193)	(2 178)	(636)	4 824
Affectation du résultat 30/06/15			(2 178)	2 178		
Résultat 31/12/2015				(710)		(710)
Ecart de conversion					(5)	(5)
Variation du capital et primes						
Situation à la clôture 31/12/15	884	7 948	(3 372)	(710)	(641)	4 109

## 5. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

### 5.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés du groupe Mastrand sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Les dispositions du règlement n° 99.02 du Comité de Réglementation Comptable sont appliquées.

Les comptes consolidés respectent les principes comptables définis ci-dessous.

### 5.2. Modalités de consolidation

#### 5.2.1. Méthodes de consolidation

Les sociétés contrôlées exclusivement, directement ou indirectement, par la société mère Mastrand SA, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles Mastrand SA a une influence notable sont mises en équivalence.

La liste des sociétés intégrées au périmètre de consolidation est précisée en note 7.4 « Liste des sociétés consolidées ».

#### 5.2.2. Méthodes de conversion des opérations en devises

Les éventuelles transactions exprimées en devises étrangères sont converties aux cours de change en vigueur au moment de la transaction.

Lors de l'arrêté des comptes, les soldes monétaires en devises sont convertis au taux de clôture. Les différences de change dégagées à cette occasion et celles réalisées lors des transactions en devises sont, le cas échéant, comptabilisées en résultat financier.

Néanmoins, depuis l'exercice clos au 30/06/2011, les écarts de change sur la créance de Mastrand Inc. chez Mastrand SA n'ont pas été comptabilisés en résultat financier mais ont été retraités pour être portés en capitaux propres.

En effet, les besoins structurels de la filiale américaine ont conduit à modifier l'appréciation relative à cette créance et à la considérer comme un investissement net dans une filiale étrangère, dans la mesure où son règlement ne peut être planifié et n'est pas susceptible d'intervenir dans un avenir proche.

### **5.2.3. Ecarts d'acquisition**

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- Le coût d'acquisition des titres de participation,
- La quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Ce poste enregistre donc les écarts consécutifs à une acquisition qu'il n'a pas été possible d'affecter à un poste de l'actif immobilisé.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif immobilisé et sont amortis sur une durée reflétant, aussi raisonnablement que possible, les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors des acquisitions.

Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits en provisions pour risques et charges et font l'objet de reprises sur une durée évaluée de la même manière que l'écart d'acquisition positif.

### **5.2.4. Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées**

Les sociétés sont consolidées sur la base de leur situation arrêtée au 31 Décembre 2015, d'une durée de 6 mois.

## **5.3. Méthodes et règles d'évaluation**

Les principes et méthodes appliqués par le groupe Mastrand sont les suivants :

### **5.3.1. Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition. Les fonds de commerce ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'une dépréciation dès lors que leur valeur d'utilité est inférieure à la valeur d'acquisition.

- Frais de recherche et développement :

Les coûts de développement sont immobilisés, lorsqu'ils répondent aux conditions d'activation, faisabilité technique, intention d'achever, capacité à vendre et probabilité de générer des avantages économiques futurs. Il s'agit principalement de dessins et modèles de nouveaux produits.

- Ecarts d'évaluation :

Dans les immobilisations incorporelles figuraient notamment les écarts d'évaluation relatifs, d'une part aux droits au bail lorsque ceux-ci avaient pu répondre aux critères d'identification, et d'autre part à la marque Kitchen Bazaar. Depuis l'exercice clos au 30 juin 2015, ces valeurs ne figurent plus dans les

comptes consolidés, du fait du changement de méthode de consolidation de l'entité TKB (passage de l'intégration globale à la mise en équivalence).

- Droits au bail :

La valeur du droit au bail est appréciée en fonction de la valeur locative au mètre carré des magasins sur la période de location.

Une dépréciation d'actif est susceptible d'être constituée lorsque la valeur locative est inférieure à la valeur calculée lors de l'entrée dans le périmètre de consolidation de la société concernée.

- Marque :

L'affectation d'un écart de consolidation à une marque est réalisée à la suite d'une évaluation sur la base des avantages économiques futurs additionnels apportés par la détention et la mise en œuvre d'une marque de grande notoriété nationale.

La valeur de cet actif incorporel sera suivie dans le temps. La dépréciation est conditionnée par la mise en évidence d'indices de pertes de valeurs telles que : le taux de marge, l'EBITDA et le taux de croissance du chiffre d'affaires sous cette même marque.

- Les autres immobilisations incorporelles :

Elles représentent la valeur d'acquisition de brevets et de logiciels.

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

<i>Immobilisations incorporelles</i>	<i>Méthode</i>	<i>Durée</i>
Frais d'établissement	Linéaire	3 ans
Concessions, brevets, licences	Linéaire	1 à 3 ans

### **5.3.2. Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée de vie de chaque immobilisation, à l'exception de certains matériels informatiques amortis selon le mode dégressif.

Les principales durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

<i>Immobilisations corporelles</i>	<i>Durée</i>
Installations techniques, matériel, agencements et aménagements divers	3 à 10 ans
Mobilier	10 ans
Matériel de bureau	3 à 10 ans
Matériel publicité	1 à 3 ans
Véhicule de tourisme	5 ans

### **5.3.3. Contrats de location-financement**

Les opérations réalisées au moyen d'un contrat de location-financement sont majoritairement retraitées selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine au contrat. Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités, et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

Ce retraitement ne s'applique qu'aux contrats dont le montant est significatif par rapport à l'ensemble consolidé.

### **5.3.4. Immobilisations financières**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque leur valeur d'utilité à la clôture de l'exercice est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

### **5.3.5. Stocks et travaux en-cours**

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen unitaire pondéré.

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires (constitués des frais de transports jusqu'à l'entrée à l'entrepôt et des frais de douane) à l'exception de toute valeur ajoutée.

Une dépréciation peut être constatée sur les produits défectueux de second choix ou à rotation lente.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire des stocks devient inférieure à leur coût d'acquisition.

### **5.3.6. Crédances et dettes**

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'inventaire correspond à la valeur effective de la créance que la société considère comme recouvrable.

### **5.3.7. Trésorerie et valeurs mobilières de placement**

Elles regroupent les valeurs mobilières de placement ainsi que les disponibilités en banque du groupe. Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les plus-values latentes ne sont pas constatées.

### **5.3.8. Subventions d'investissement**

Lorsque le Groupe en perçoit, les subventions sont retraitées comme suit :

- Inscription en compte de régularisation au passif,
- Étalement au compte de résultat consolidé.

### **5.3.9. Impôts sur les bénéfices**

Conformément aux prescriptions du CRC n°99-02, le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé,
- de reports déficitaires dont la récupération est probable.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

Les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs,
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours de leur période de dénouement.

### **5.3.10. Provisions**

Compte tenu de l'activité du groupe, les provisions constatées ont pour objet de couvrir des risques ou litiges à caractère ponctuel ou latent. Ces éléments, s'ils sont constatés, sont principalement relatifs à des litiges ponctuels ou des impôts différés. Il n'y a pas lieu de constater de provisions à caractère récurrent, telles que des garanties données aux clients.

### **5.3.11. Engagements de retraite et prestations assimilées**

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés pour le calcul des indemnités de départ à la retraite, est généralement déterminé en fonction de leur ancienneté et en tenant compte d'un pourcentage de probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

Le montant des engagements en matière de pension, de compléments de retraite, d'indemnités et d'allocations en raison du départ à la retraite des membres du personnel ainsi que les charges sociales y afférent ont été évalués selon la « méthode prospective ».

Une provision pour indemnités de départ à la retraite est calculée et comptabilisée en consolidation pour les sociétés Mastrand SA et TKB.

Les hypothèses suivantes ont été retenues pour déterminer le montant des provisions :

31/12/2015		
MASTRAD SA		
Convention(s) collective(s) :	Commerce de gros - Cadres	Commerce de gros - Ouvriers Employés
Taux d'actualisation :	2,03%	2,03%
Taux de turnover :	10%	10%
Taux d'augmentation de salaire :	3%	3%
Âge de départ à la retraite :	65 ans	65 ans
Taux de charges sociales :	46,00%	46,00%
TKB		
Convention(s) collective(s) :	Commerce de détail non alimentaire	
Taux d'actualisation :	2,03%	2,03%
Taux de turnover :	10%	10%
Taux d'augmentation de salaire :	3%	3%
Âge de départ à la retraite :	65 ans	65 ans
Taux de charges sociales :	46,00%	46,00%

### 5.3.12. Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

### 5.3.13. Résultat par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé – part du groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice (à l'exception des actions propres).

Aucun instrument dilutif n'ayant été émis, le résultat dilué par action correspond au résultat par action.

## 6. Faits marquants de l'exercice

### 6.1. Activité

La société rencontre de graves difficultés économiques qui se sont aggravées depuis trois ans, malgré les efforts et les réductions de charges qui ont été entrepris précédemment.

Un 3ème plan de licenciement économique a donc été mis en place pour 5 personnes courant décembre 2015. Un plan de restructuration est indispensable. La société MASTRAD ne peut maintenir plus longtemps des activités structurellement et lourdement déficitaires. Le plan est composé de 5 services : Administratif – Marketing – R&D – Achat/Logistique – Commerce France.

### 6.2. Continuité d'exploitation

Depuis l'exercice précédent, le Groupe est entré dans une phase de restructuration de ses charges fixes afin de réduire ses coûts de structure et de faire face à cette conjoncture morose.

Ces mesures visent à une réduction des charges de fonctionnement en même temps qu'à un développement du chiffre d'affaires.

Les comptes annuels ont été arrêtés suivant le principe de continuité d'exploitation. Toutefois, si ces éléments devaient être moins favorables qu'envisagés, les sociétés pourraient avoir à faire face à un risque de liquidité et à une possible remise en cause du principe de continuité d'exploitation.

## 7. Périmètre de consolidation

### 7.1. Secteurs d'activité

L'activité du groupe s'articule autour des axes principaux suivants :

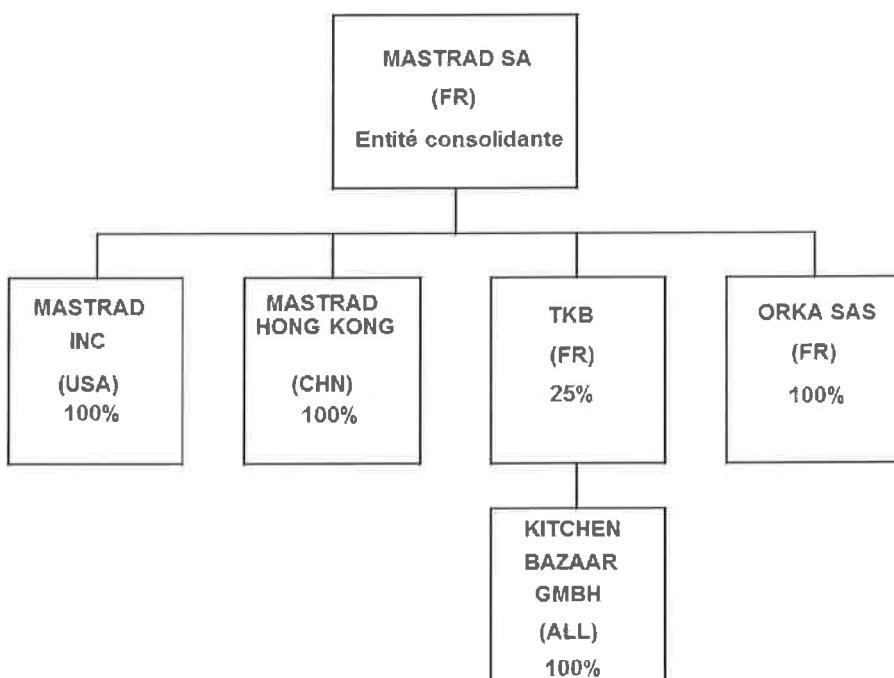
- La conception et la distribution d'accessoires culinaires,
- La vente de détail d'accessoires culinaires,

Ces secteurs d'activité ont été retenus dans le cadre de l'activité sectorielle présentée en 10 - Autres informations.

### 7.2. Variation de périmètre au 31/12/2015

Aucune variation de périmètre n'a été observée au cours de la période.

### 7.3. Organigramme au 31/12/2015



## 7.4. Liste des sociétés consolidées

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous :

Société et forme juridique	N° d'ident.	Siège social	Méthode de consolidation 31/12/2015	Méthode de consolidation 30/06/2015	% d'intérêts consolidés 31/12/2015	% d'intérêts consolidés 30/06/2015	% de contrôles consolidés 31/12/2015	% de contrôles consolidés 30/06/2015
Mastrad SA	B 394 349 773	32 bis - 34 boulevard de Picpus-75012 Paris - FRANCE	Société mère	Société mère	100%	100%	100%	100%
TKB	508 360 336 00103	30 Blvd du Maréchal Leclerc 31000 Toulouse	Mise en équivalence	Mise en équivalence	25%	25%	25%	25%
Mastrad Inc	C 2902839	7461 Beverly BLD - Suite 301 Los Angeles, CA90036 - USA	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
Mastrad HK	36366830-000-01-08-06	16 F HOI KIU commercial building - 158 Connaught Road central - Sheung Wan - HONG KONG	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
Kitchen Bazaar GMBH	HRB 136038 B	c/o Lulher rechtsanwaltsgesellschaft mbH, Friedrichstrasse 140 10117 Berlin - ALLEMAGNE	Mise en équivalence	Mise en équivalence	25%	25%	100%	100%
Orka SAS	753 575 554	32 bis - 34 boulevard de Picpus-75012 Paris - FRANCE	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%

## 8. Comparabilité des comptes

### *8.1. Changements comptables et d'évaluation*

Aucun changement comptable et d'évaluation n'a été effectué au cours de l'exercice.

### *8.2. Comparabilité des comptes*

Aucun fait significatif n'est susceptible d'affecter la comparabilité des comptes sur la période.

## 9. Explication des comptes du bilan et du compte de résultat et de leurs variations

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

(L'ensemble des données de ces tableaux est exprimé en K€.)

### 9.1. *Immobilisations incorporelles*

(En milliers d'euros)	30/06/2015	Augment.	Diminut.	Ecart de conversion	31/12/2015
<b>Valeurs brutes</b>					
Ecart d'acquisition	379	-	-	-	379
Frais de recherche et développement (1)	525	16	-	-	541
Frais d'établissement			-	-	-
Concessions, brevets, licences	576	14	-	0	591
Droit au bail		-	-	-	-
Fonds de commerce		-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	69	13	-	2	84
Avances et acomptes versés	176	19	-	-	195
<b>Total</b>	<b>1 725</b>	<b>62</b>		<b>2</b>	<b>1 790</b>
<b>Amortissements / Dépréciations</b>					
Ecart d'acquisition	(379)	-	-	-	(379)
Frais de recherche et développement	(436)	(21)	-	-	(457)
Frais d'établissement	(0)	-	-	-	-
Concessions, brevets, licences	(509)	(20)	-	(0)	(529)
Droit au bail	(0)	-	-	-	(0)
Fonds de commerce	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	(64)	(2)	-	(2)	(68)
Avances et acomptes versés	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>(1 388)</b>	<b>(43)</b>		<b>(2)</b>	<b>(1 433)</b>
<b>Valeurs nettes</b>					
Ecart d'acquisition	-	-	-	-	-
Frais de recherche et développement	89	(5)	-	-	84
Frais d'établissement	-	-	-	-	-
Concessions, brevets, licences	67	(5)	-	-	62
Droit au bail		-	-	-	-
Fonds de commerce		-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	5	11	-	0	16
Avances et acomptes versés	176	19	-	-	195
<b>Total</b>	<b>337</b>	<b>19</b>		<b>0</b>	<b>357</b>

(1) Voir note 5.3.1.

## 9.2. *Immobilisations corporelles*

(En milliers d'euros)	30/06/2015	Augment.	Diminut.	Écarts de conversion	31/12/2015
<b>Valeurs brutes</b>					
Constructions		-	-	-	-
Installations techniques, mat. & out.	2 309	80	-	-	2 389
Autres immobilisations corporelles	1 732	1	-	11	1 743
Autres immo. corp. en crédit-bail	63	-	-	-	63
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	153	14	-	-	167
<b>Total</b>	<b>4 256</b>	<b>95</b>		<b>11</b>	<b>4 361</b>
<b>Amortissements</b>					
Constructions		-	-	-	-
Installations techniques, mat. & out.	(1 672)	(120)	-	-	(1 792)
Autres immobilisations corporelles	(1 381)	(56)	-	(8)	(1 445)
Autres immo. corp. en crédit-bail	(63)	-	-	-	(63)
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>(3 115)</b>	<b>(177)</b>		<b>(8)</b>	<b>(3 300)</b>
<b>Valeurs nettes</b>					
Constructions		-	-	-	-
Installations techniques, mat. & out.	637	(40)	-	-	597
Autres immobilisations corporelles	351	(56)	-	2	298
Autres immo. corp. en crédit-bail	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	153	14	-	-	167
<b>Total</b>	<b>1 141</b>	<b>(82)</b>		<b>2</b>	<b>1 062</b>

## 9.3. *Immobilisations financières*

(En milliers d'euros)	30/06/2015	Augment.	Diminut.	Écarts de conversion	31/12/2015
<b>Valeurs brutes</b>					
Créances rattachées à des participations	350	-	(308)	-	350
Autres immobilisations financières (1)	293	477	(90)	2	683
Titres mis en équivalence	4	-	-	-	4
<b>Total</b>	<b>647</b>	<b>477</b>	<b>(398)</b>	<b>2</b>	<b>1 037</b>
<b>Provisions pour dépréciation</b>					
Créances rattachées à des participations	(350)	-	-	-	(350)
Autres immobilisations financières	-	-	-	-	-
Titres mis en équivalence	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>(350)</b>				<b>(350)</b>
<b>Valeurs nettes</b>					
Créances rattachées à des participations	-	-	(308)	-	-
Autres immobilisations financières (1)	293	477	(90)	2	683
Titres mis en équivalence	4	-	-	-	4
<b>Total</b>	<b>297</b>	<b>477</b>	<b>(398)</b>	<b>2</b>	<b>687</b>

(1) Incluant les dépôts et cautionnements correspondant aux loyers.

## 9.4. Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours se présentent ainsi :

(En milliers d'euros)	30/06/2015	Augment.	Diminut.	Ecarts de conversion	31/12/2015
<b>Valeurs brutes</b>					
Matières premières		-	-	-	-
En-cours et services	8	-	-	-	8
Marchandises	5 122	-	(493)	44	4 673
<b>Total</b>	<b>5 130</b>		<b>(493)</b>	<b>44</b>	<b>4 681</b>
<b>Provisions pour dépréciation</b>					
Matières premières	-	-	-	-	-
En-cours et services	-	-	-	-	-
Marchandises	(757)	(41)	200	(11)	(608)
<b>Total</b>	<b>(757)</b>	<b>(41)</b>	<b>200</b>	<b>(11)</b>	<b>(608)</b>
<b>Valeurs nettes</b>					
Matières premières		-	-	-	-
En-cours et services	8	-	-	-	8
Marchandises	4 366	(41)	(293)	33	4 065
<b>Total</b>	<b>4 374</b>	<b>(41)</b>	<b>(293)</b>	<b>33</b>	<b>4 073</b>

## 9.5. Ventilation des créances par échéance

Les créances se décomposent, par échéance, de la manière suivante :

(En milliers d'euros)	30/06/2015	31/12/2015	< 1 an	> 1 an
Avances et acomptes versés	2			-
Clients et comptes rattachés	2 231	1 916	1 916	-
Débiteurs divers	2 823	1 889	1 889	-
Charges constatées d'avance	258	516	516	-
Charges à répartir				-
Impôt différé actif	30	20	20	-
<b>Total</b>	<b>5 343</b>	<b>4 341</b>	<b>4 341</b>	

## 9.6. Dépréciation de l'actif circulant et des VMP

Les dépréciations de l'actif circulant se décomposent selon :

(En milliers d'euros)	30/06/2015	Dotations	Reprises	Ecart de conversion	Autres variations	31/12/2015
Clients et comptes rattachés	(390)	(1)	51	(0)	2	(337)
Stocks Marchandises	(757)	(41)	200	(11)	-	(608)
Débiteurs divers	(24)	(75)	-	-	-	(98)
Comptes courants	(839)	(30)	-	-	-	(868)
Valeurs mobilières de placement	(55)	(14)	3	-	-	(66)
<b>Total</b>	<b>(2 064)</b>	<b>(160)</b>	<b>255</b>	<b>(11)</b>	<b>2</b>	<b>(1 978)</b>

## 9.7. Capitaux propres

### 9.7.1. Composition du capital social

Au 31 décembre 2015, le capital social se compose de 6 315 206 actions d'une valeur nominale de 0,14 euros chacune.

## 9.8. Provisions pour Risques & Charges

(En milliers d'euros)	30/06/2015	Dotations	Reprises	31/12/2015
Provisions pour indemnités de départ à la retraite (1)	23	-	(2)	21
Provisions pour litiges	244	92	(164)	172
Autres provisions pour risques et charges	0	-	-	0
Provisions impôts différés passifs	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>267</b>	<b>92</b>	<b>(166)</b>	<b>193</b>

(1) Les provisions pour indemnités de départ à la retraite concernent Mastrad SA pour 20 K€

## 9.9. Impôts différés

La prise en compte, au 31 décembre 2015, d'imposition différée dans les comptes consolidés a eu, poste par poste, les incidences suivantes :

(En milliers d'euros)	31/12/2015	30/06/2015	Variation
Impôts différés actif	20	30	(10)
Impôts différés passif	0	0	0
Réserves consolidées	(27)	55	(81)
Résultat consolidé	17	(25)	42

Les impôts différés actif et passif retraités dans les comptes consolidés s'analysent comme suit :

Impôt différé actif (En milliers d'euros)	30/06/2015	Impact réserves	Impact résultat	Autres variations	31/12/2015
Organic	6		(2)	(5)	(0)
Effort de construction	1		(3)		(2)
Ecart de conversion s/créance assimilée à investissement net dans une filiale étrangère		(27)	27		
Provision d'indemnité de départ à la retraite	12		(1)	(5)	7
Activation déficit reportable	403			(403)	
Limitation des IDA aux IDP	(359)			359	0
Crédit-Bail	2		(2)		1
Neutralisation frais établissement	17		(3)		14
Compensation IDA / IDP	(53)			53	(0)
<b>Total</b>	<b>30</b>	<b>(27)</b>	<b>17</b>	<b>(0)</b>	<b>20</b>
Impôt différé passif (En milliers d'euros)	30/06/2015	Impact réserves	Impact résultat	Autres variations	31/12/2015
Droit au bail	53			(53)	0
Provision dépréciations internes	(0)				(0)
Compensation IDA / IDP	(53)			53	(0)
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## 9.10. Emprunts et dettes financières

### 9.10.1. Nature et échéance des emprunts et dettes financières

Total emprunts et dettes financières (En milliers d'euros)	30/06/2015	31/12/2015	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Emprunts obligataires	-	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	451	349	208	142	-
Emprunts en crédit-bail	3	1	1	-	-
Dettes financières diverses	1	1	1	-	-
Concours bancaires courants	1 420	997	997	-	-
<b>Total emprunts et dettes financières</b>	<b>1 874</b>	<b>1 347</b>	<b>1 206</b>	<b>142</b>	

### 9.10.2. Ventilation par principales devises

Tous les emprunts et dettes financières sont souscrits en euros.

### 9.10.3. Ventilation par nature de taux

Tous les emprunts et dettes financières sont souscrits à taux fixe.

### 9.10.4. Dettes couvertes par des sûretés réelles

Néant.

## 9.11. Autres passifs à court terme

Les autres passifs à court terme se décomposent comme suit :

(En milliers d'euros)	30/06/2015	31/12/2015	< 1 an	2 à 5 ans	> 5 an
Fournisseurs	3 107	3 434	3 434	-	-
Avance Acomptes reçus sur commandes	67	59	59	-	-
Dettes fiscales et sociales	714	768	768	-	-
Comptes Courants Créditeurs		70	70	-	-
Dettes diverses	344	436	436	-	-
<b>Total autres passifs à court terme</b>	<b>4 233</b>	<b>4 766</b>	<b>4 766</b>		

## **9.12. Engagements hors-bilan**

### **9.12.1. Engagements donnés**

Mastrad SA s'est portée caution d'un salarié pour un montant de 26 k€.

Au 31 décembre 2015, les engagements en matière de location simple et de location financement n'ayant pas fait l'objet d'un retraitement (non significative) représentent un montant de 166 k€ chez Mastrad SA.

### **9.12.2. Engagements reçus**

L'entité Mastrad SA a contracté auprès de la BNP des lignes de couverture de change à hauteur de 1 287 KUSD.

## **9.13. Amortissements et provisions**

Le montant des dotations aux amortissements et aux provisions figurant en résultat d'exploitation peut être détaillé de la manière suivante :

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/12/2015	31/12/2014
Reprises de provisions d'exploitation (1)	254	395
<b>Total reprises d'amortissements et de provisions</b>	<b>254</b>	<b>395</b>
Dotations aux provisions d'exploitation (2)	(146)	(47)
Dotations aux amortissements d'exploitation	(219)	(371)
<b>Total dotations aux amortissements et aux provisions</b>	<b>(365)</b>	<b>(417)</b>

(1) Dont Reprise sur les Stocks pour 200 k€ et 51 k€ sur les Autres créances

(2) Dont Dotations sur les Stocks pour 41 k€ et 105 k€ sur les Autres créances

## 9.14. Résultat financier

Le détail des charges et produits financiers de la période est le suivant :

(En milliers d'euros)	31/12/2015	31/12/2014
<b>Produits financiers</b>		
Autres Produits de participation	14	
Gains de change	195	383
Revenus des Aut.Cré. et Val.mob.pla	0	6
Rep.sur Provisions & Amts.Financiers	3	40
Autres produits financiers	48	40
<b>Total</b>	<b>259</b>	<b>469</b>
<b>Charges financières</b>		
Pertes de change	(152)	(449)
Intérêts et charges assimilées	(47)	(178)
Dot.aux Provisions & Amts.Financiers	(14)	(75)
Total Autres Charges Financières	(25)	
<b>Total</b>	<b>(239)</b>	<b>(702)</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>20</b>	<b>(233)</b>

## 9.15. Résultat exceptionnel

Les éléments figurant dans le résultat exceptionnel sont détaillés dans le tableau suivant :

(En milliers d'euros)	31/12/2015	31/12/2014
<b>Produits exceptionnels</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	56
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	9	7
Produits exceptionnels sur opérations en capital		3
Autres produits exceptionnels		206
Reprises de provisions et transferts de charges	267	882
<b>Total</b>	<b>276</b>	<b>1 154</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	(1)	(54)
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	(2)	(24)
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		(587)
Autres Charges exceptionnelles	(107)	(643)
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions	(92)	(17)
<b>Total</b>	<b>(201)</b>	<b>(1 325)</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>75</b>	<b>(171)</b>

## 9.16. Impôt sur les bénéfices

### 9.16.1. Analyse de l'impôt sur les sociétés:

(En milliers d'euros)	31/12/2015	31/12/2014
Impôt exigible - Charge	27	93
Impôts différés - Produit	17	107
<b>Total</b>	<b>44</b>	<b>199</b>

### 9.16.2. Preuve d'impôt

Le rapprochement entre l'impôt sur les sociétés figurant au compte de résultat et l'impôt théorique, qui serait supporté sur la base du taux en vigueur en France, s'analyse comme suit :

Rationalisation de l'impôt (En milliers d'euros)	31/12/2015
Résultat net des sociétés intégrées	(710)
Impôts sur les résultats fiscaux	27
Impôts différés latents	17
Charge d'impôt sur les résultats consolidés	44
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>(755)</b>
<Impôt théorique au taux en vigueur>	251
<b>Déférence d'impôt</b>	<b>(207)</b>

Analyse de cette différence d'impôt (En milliers d'euros)	31/12/2015
Economies d'impôts résultant de l'utilisation de déficits fiscaux reportables antérieurement non reconnus	3
Non activation des pertes fiscales générées sur l'exercice et autres différences temporelles	(244)
Crédit d'impôt	30
Décalages permanents	38
Amortissement / reprise des GW	0
Société mise en équivalence	(34)
<b>Total</b>	<b>(207)</b>
<b>Déférence nette</b>	<b>0</b>

## 9.17. Effectif

L'effectif moyen employé par les entreprises intégrées globalement se décompose comme suit :

	31/12/2015	30/06/2015
Cadres et équivalents	20	21
Employés	19	24
<b>Total</b>	<b>39</b>	<b>45</b>

## 10. Autres informations

### 10.1. Immobilisations

#### 10.1.1. Ventilation des immobilisations par secteur d'activité

Les immobilisations par secteur d'activité se présentent comme suit :

(En milliers d'euros)	31/12/2015	30/06/2015
Conception et distribution d'accessoires culinaires	1 888	1 440
Vente de détail d'accessoires culinaires	218	335
<b>Total</b>	<b>2 106</b>	<b>1 776</b>

#### 10.1.2. Ventilation des immobilisations par zone géographique

Les immobilisations n'ont pas été affectées à une zone géographique en particulier en raison de leur utilisation globale pour l'ensemble des secteurs.

## 10.2.Chiffre d'affaires

### 10.2.1. Répartition du chiffre d'affaires par secteur d'activité

La ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité se présente comme suit:

(En milliers d'euros)	31/12/2015	31/12/2014
Conception et distribution d'accessoires culinaires	5 121	6 627
Vente de détail d'accessoires culinaires	2 386	5 416
<b>Total</b>	<b>7 508</b>	<b>12 043</b>

### 10.2.2. Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique

La ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique se présente comme suit:

(En milliers d'euros)	31/12/2015	31/12/2014
France	3 935	8 670
Europe	1 198	1 551
Asie	149	191
Amerique	2 077	1 439
Reste du monde	149	192
<b>Total</b>	<b>7 508</b>	<b>12 043</b>

### **10.3.Événements postérieurs à la clôture**

Aucun événement significatif intervenu après la clôture de l'exercice ne mérite d'être signalé.

### **10.4.Dirigeants**

Cette information n'est pas fournie dans la mesure où elle aboutirait à communiquer un montant individuel.

### **10.5.Informations sur les parties liées**

Néant.

### **10.6.Entités ad hoc**

Néant.

### **10.7.Honoraires des Commissaires aux comptes**

Les honoraires relatifs aux prestations du collège des Commissaires aux comptes au titre de l'exercice s'élèvent à :

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/12/2015
Mastrad SA :	11
Mastrad INC :	
ORKA:	2
Philippe Guillard :	13
Mastrad SA :	7
Gerber:	7
Mastrad INC :	2
Frazer :	2
Mastrad HK :	
S.liu ans co :	
<b>Honoraires des Commissaires aux Comptes au titre de la période :</b>	<b>22</b>